



EtherEnergy

Champs photovoltaïques éco-responsables



PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Propriétaire : Gerard Balança

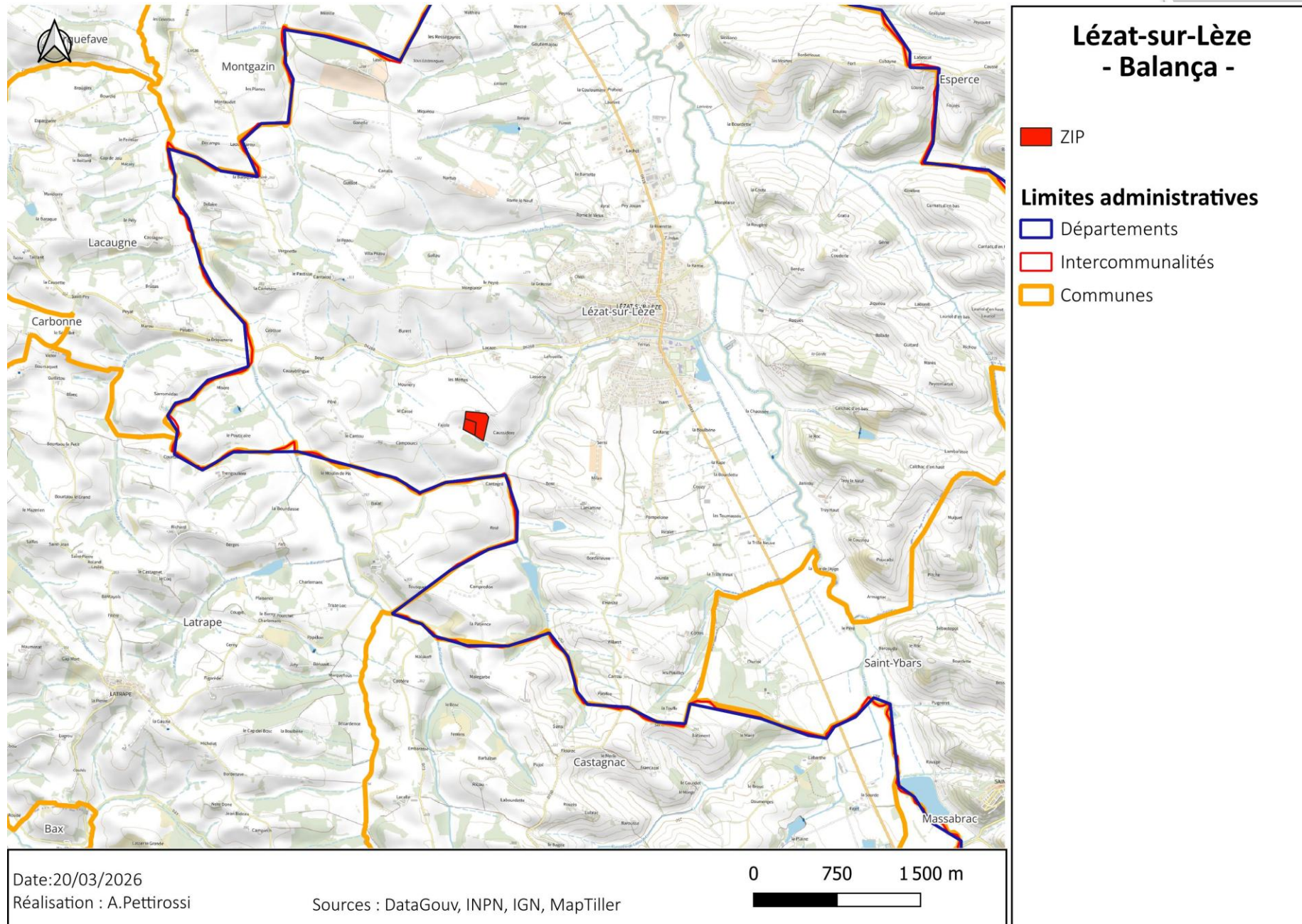
Exploitant : Philippe Balança

Élevage de bovins et de buffles

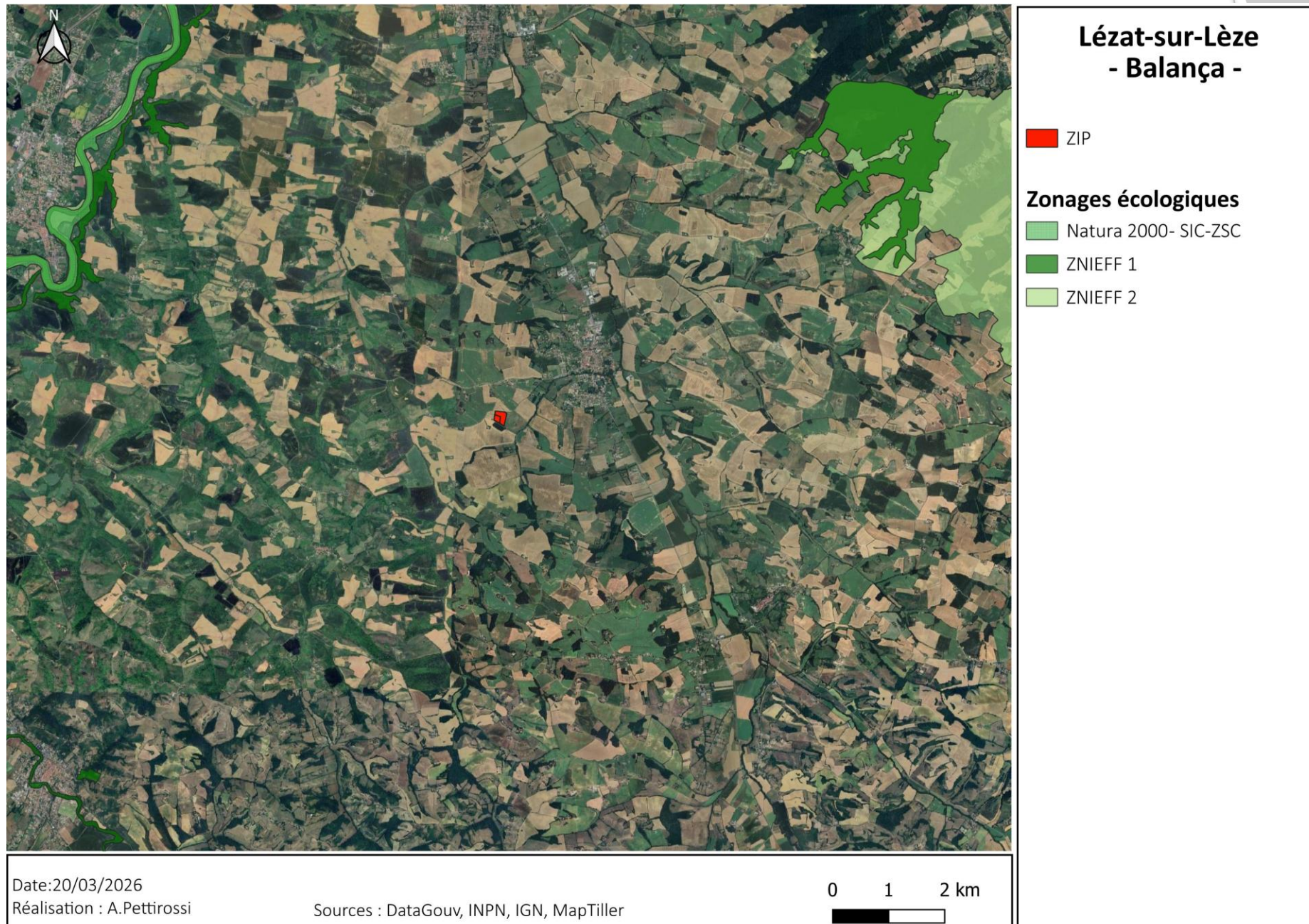
Lézat-sur-Lèze (09210)

ANALYSE DES ENJEUX AUTOUR DU PROJET

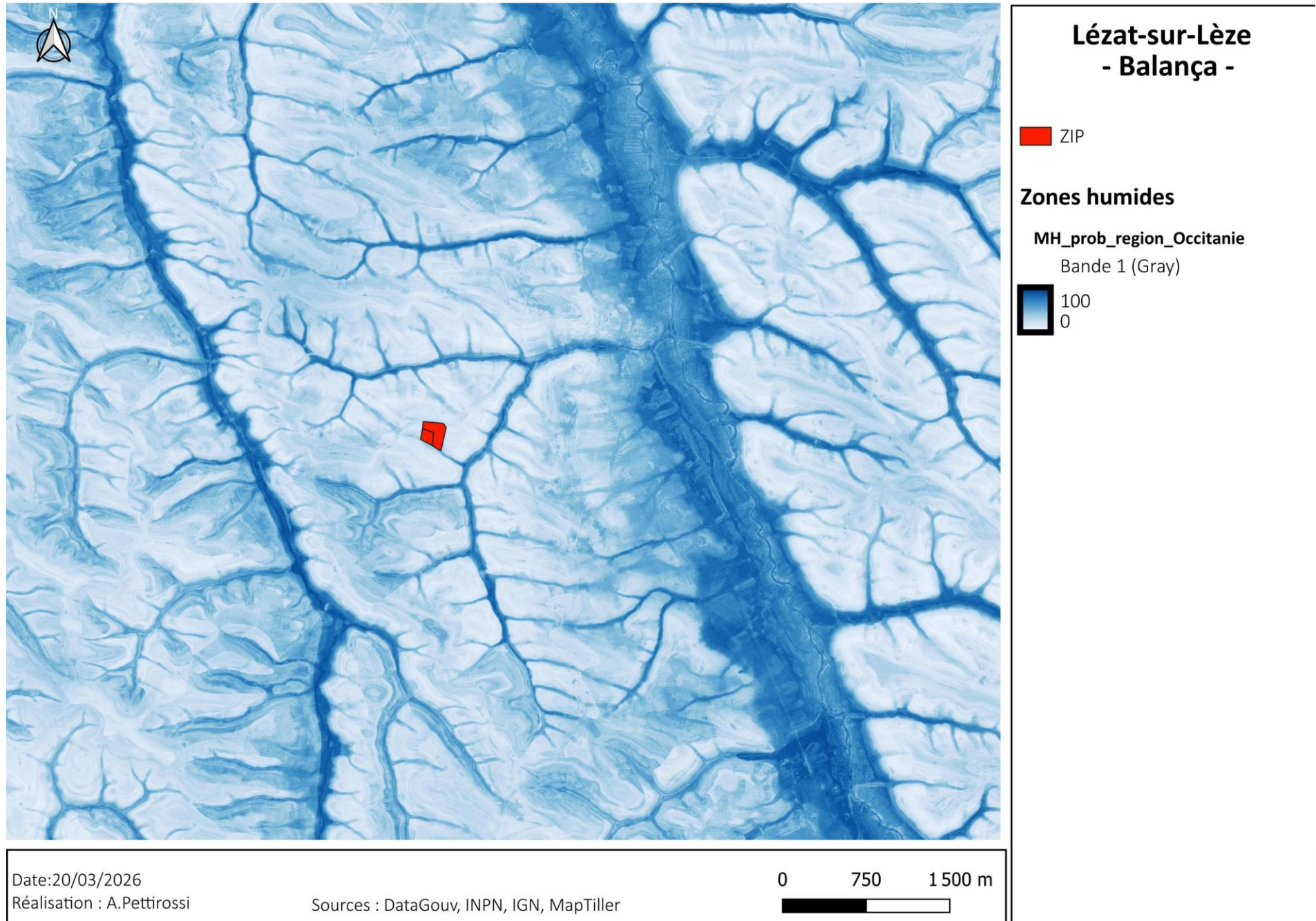
CARTE DE SITUATION – 1/25 000 – ANNEXE 3



SYNTHESE DE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX – ANNEXE 7



PRÊTER ATTENTION AUX ZONES HUMIDES



SYNTHESE DE ENJEUX PAYSAGERS



PLAN DES ABRODS DU PROJET – ECHELLE 1/5000 - ANNEXE 6



PRÊTER ATTENTION AUX ENJEUX URBANISTIQUES

LEZAT-SUR-LEZE (09167)

Parcelle OC 0045

[Fiche détaillée à la parcelle](#)

[Afficher la page territoire](#)

DOCUMENTS D'URBANISME

Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ARIZE LEZE, dont la dernière procédure a été approuvée le **26/03/2025**.

- [Ensemble des pièces écrites >](#)
- [Télécharger le document complet](#)
- [Plus d'informations](#)
- [Documents antérieurs](#)

Assurez-vous d'avoir sélectionné les types de documents qui vous intéressent dans l'onglet de gestion des couches pour voir les informations associées apparaître ici. Voir FAQ.



PLUi sur la commune de Lézat-sur-Lèze

Classer ZA

L'agrivoltaïsme peut-être déployé sur les terrains classifiés ZA

ASSURER L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET À L'AGRICULTEUR

Assolements

Positionnement sur des parcelles en prairies.

Assolement 2024

RPG 2024 sur la commune de Lézat-sur-Lèze

**Prairies de 6 ans ou plus
(couvert herbacé)**



Assolement 2023

RPG 2023 sur la commune de Lézat-sur-Lèze

**Prairies de 6 ans ou plus
(couvert herbacé)**



ENJEUX IDENTIFIES ET IMPACTS POTENTIELS

ENVIRONNEMENTAL – Zonages les plus proches

1- ZNIEFF TYPE 1

ZNIEFF Type 1 - Bois d'Esperce et Mauressac (Identifiant national : 730030499):

Habitats déterminants:

Chênaies pubescentes, Chênaies pédonculées et sessiliflores, Lisières forestières thermophiles, Fourrés arbustifs, Prairies mésophiles de transition, Pelouses sèches calcicoles (localement), Fruticées calcicoles

Espèces déterminantes:

- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)
- Pic noir (*Dryocopus martius*)
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)
- Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
- Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*)

2- ZNIEFF TYPE 2

ZNIEFF Type 2 - Coteaux et bois de Mauressac à Caujac (Identifiant national : 730030513):

Habitats déterminants:

Pelouses sèches calcicoles, Ourlets thermophiles, Fruticées calcicoles, Chênaies pubescentes, Boisements thermophiles, Lisières forestières, Prairies mésophiles de transition, Haies et structures bocagères

Espèces déterminantes:

- Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)
- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)
- Alouette lulu (*Lullula arborea*)
- Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- Azuré du serpolet (*Phengaris arion*)
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)
- Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

RESUME DES ENJEUX

Milieux :

Les sites s'inscrivent dans une mosaïque de milieux forestiers et ouverts (boisements, lisières, pelouses sèches et coteaux calcicoles), structurée à l'échelle du paysage. Les enjeux portent sur la préservation des continuités écologiques, le maintien des milieux ouverts sensibles à la fermeture, ainsi que sur la limitation de la fragmentation des habitats forestiers et semi-ouverts.

Espèces :

Les sites accueillent des espèces patrimoniales associées aux milieux forestiers, de lisières et ouverts, notamment des oiseaux, chiroptères et insectes. Les enjeux concernent la préservation des habitats de reproduction et d'alimentation, le maintien des corridors écologiques et la limitation des perturbations (fragmentation, dérangement).

ENVIRONNEMENTAL – Zonages les plus proches

1- NATURA 2000 – HABITAT

Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste (Identifiant national : FR7301822):

Habitats déterminants:

Rivières à courant rapide (code 3260), Rivières à végétation aquatique (code 3270), Forêts alluviales à aulnes et frênes (code 91E0*), Bancs de graviers et sédiments (code 3220), Prairies alluviales (code 6510), Mégaphorbiaies hygrophiles (code 6430), Bras morts et annexes hydrauliques

Espèces déterminantes:

Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*)

Chabot (*Cottus gobio*)

Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

Saumon atlantique (*Salmo salar*)

Grande alose (*Alosa alosa*)

Mulette perlière (*Margaritifera margaritifera*)

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

RESUME DES ENJEUX

Milieux :

Le site Natura 2000 est structuré autour d'un réseau de cours d'eau et de milieux alluviaux associés (ripisylves, prairies humides, annexes hydrauliques), formant une trame écologique majeure à l'échelle régionale. Les principaux enjeux portent sur le bon fonctionnement hydrologique, la qualité de l'eau et le maintien des continuités écologiques longitudinales et latérales. Ces milieux sont particulièrement sensibles aux modifications du régime hydrique, à l'artificialisation et aux perturbations des berges.

Espèces :

Le site accueille de nombreuses espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux aquatiques et humides, notamment des poissons migrateurs, des mammifères semi-aquatiques et des chiroptères. Les enjeux concernent principalement la préservation des habitats de reproduction et de déplacement, la continuité écologique des cours d'eau et la limitation des perturbations (qualité de l'eau, dérangement, fragmentation). d'espèces aquatiques et semi-aquatiques (poissons migrateurs, lamproies, loutre).

ENVIRONNEMENTAL – Description du site

1- MILIEU PRÉSENT SUR LE SITE

Le site du projet est situé sur des parcelles agricoles exploitées, caractérisées par des prairies permanentes régulièrement travaillées.

Aucun milieu naturel ou semi-naturel comparable à ceux identifiés dans les ZNIEFF de type 1 et 2 voisines n'est présent sur l'emprise du projet. Ces zones sont situées à plus de 7 km de la ZIP.

Le site Natura 2000 le plus proche est exclusivement lié aux cours d'eau et aux milieux alluviaux associés. Il se trouve à plus de 8 km de la ZIP,

Le site du projet est hors lit mineur, hors lit majeur et sans connexion hydraulique ou écologique directe avec ces milieux.

2- MESURES MISES EN PLACE

Afin d'éviter toute incidence sur les milieux et les espèces associées aux zonages écologiques voisins, les mesures suivantes sont prévues :

- Absence d'artificialisation des sols (fondations par pieux battus)
- Maintien d'une activité agricole continue sous les installations
- Voirie interne en bandes enherbées
- Implantation des équipements à distance des éléments écologiques sensibles
- Espacements suffisants entre les tables permettant le maintien de la perméabilité écologique

RESUME DES IMPACTS

Milieux :

Nul

Le projet n'intercepte aucun milieu déterminant des ZNIEFF et aucun habitat d'intérêt communautaire Natura 2000, localisés au niveau des cours d'eau et des milieux alluviaux. Les fonctionnalités écologiques des zonages voisins ne sont pas affectées.

Espèces :

Nul

Les espèces déterminantes et d'intérêt communautaire recensées dans les ZNIEFF et les sites Natura 2000 sont strictement dépendantes des milieux aquatiques et riverains ou des bois, absents du site.

Le projet n'entraîne ni destruction d'habitats, ni perturbation fonctionnelle des espèces cibles.

PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



ENJEU 1 - LOINTAIN

Jardin du Prieuré :

- 1,7 km de distance au plus proche
- Peu de relief entre les sites et la ZIP. De plus des bois au sud de la ZIP la camoufle aussi.

Eglise Saint Jean-Baptiste

- 1,6 km de distance
- Haies et bois camouflant entre les sites et la ZIP.

Moulins pasteliers de La Garde

- 2,5 km de distance
- Haies et bois camouflant



PAYSAGER



ENJEU 2 - PROCHE

Habitations proches et routes :

Le relief étant plutôt plat d'est en ouest et très légèrement tombant vers le sud il n'impact que très peu les visibilitées depuis les espaces proches ou lointains. Des haies et couverts végétaux denses entoure les hameaux proches. Un bois dense au sud permettra de camoufler le parc.



PAYSAGER

1- LE SITE ET LES ALENTOURS

- Lézat-sur-Lèze
- Voir plan des abords du projet – Annexe 6

2- MESURES MISES EN PLACE

- Recul des premiers panneaux de 10 mètres minimum à la route
- Maintiens des bois existants au sud et des haies au nord

RESUME DES IMPACTS

Lointain : Très faibles
Proche : Faibles



TECHNIQUE

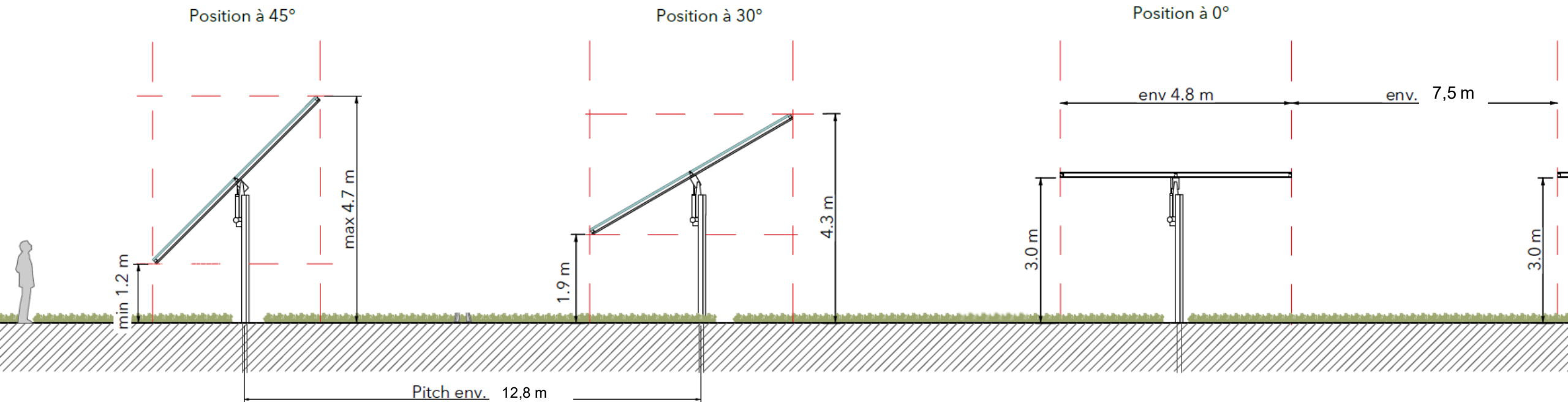
Technique – Plan de masse



-  Poste_electrique
-  Citerne
-  Portails
-  Cloture
-  Panneaux

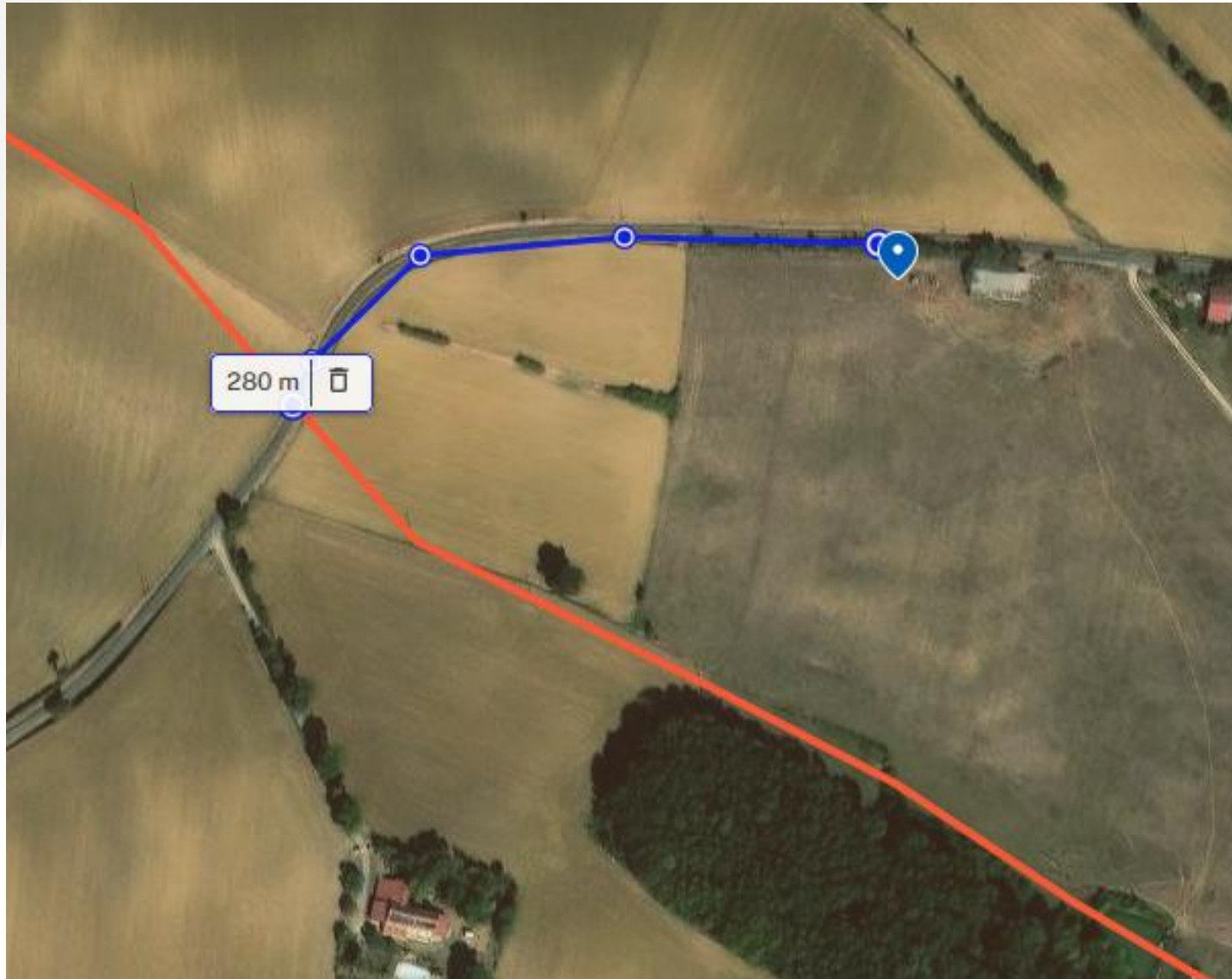
Le projet étant de faible envergure il n'est pas nécessaire de prévoir de locaux techniques autre que le poste électrique (transformation/livraison).

Technique – Caractéristique des panneaux



Panneaux Axe Nord-Sud – Orientation Trackers Ouest-Est

Technique - Raccordement

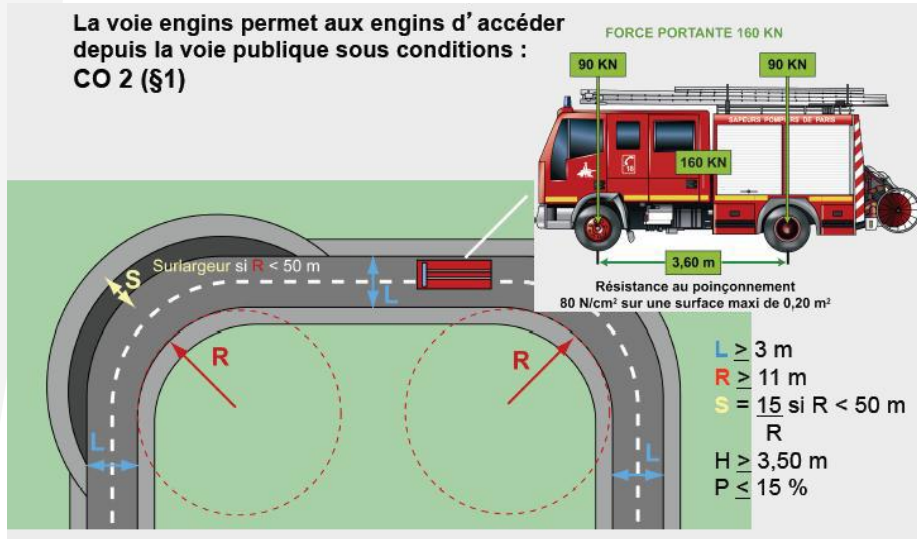


RACCORDEMENT
AUX LIGNES LES
PLUS PROCHES
(280 M)

Technique – Sécurité Incendie

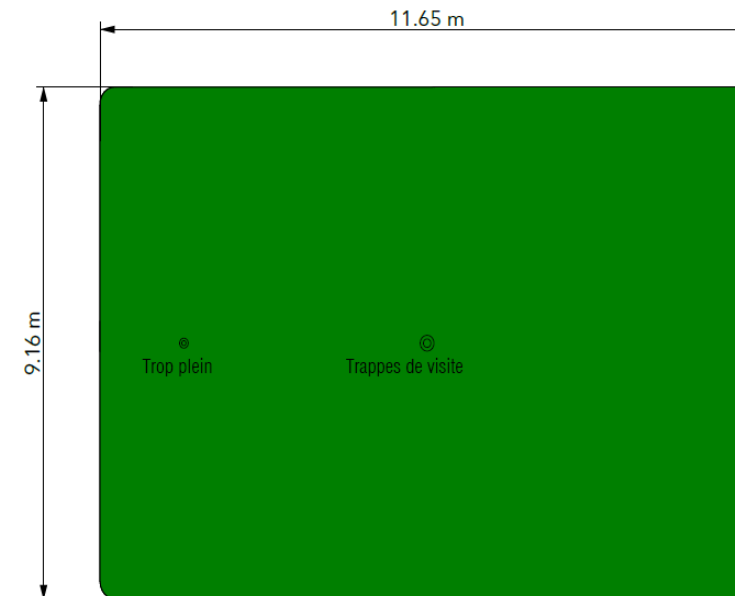
Les recommandations du SDIS 09 sont prises en compte et respectées dès le début du dimensionnement du projet, on retrouve notamment :

- Voie d'accès praticable toute l'année
- Largeur minimale : 3 à 4 m
- Hauteur libre : $\geq 3,5$ m
- Portance : adaptée aux engins (> 16 tonnes)
- Aire de retournement obligatoire (ou boucle)



L'installation d'une bâches souples anti-incendie sera mise en place :

- 120m³
- 11.65m*9.16m*1.5m



Vue du dessus

Technique - Surfaces

Voici les surfaces à considérer :

- Surface du projet : 41504 m²
- Surface du poste de livraison/transformation : $5.2\text{m} \times 2.7\text{m} \times h=2.5$ soit 14.04 m²
- Surface des pieux battus : 4 pieux par table : 0.05 m² par pieux ; soit 444 pieux ; soit 22,2 m²
- Surface des bâches anti-incendie : $11.65\text{m} \times 9.16\text{m} = 106.7$ m²
- Surface couverte par les panneaux : 9 768 m²
- Surface piste lourde : Pas de piste lourde

La surface artificialisée se calcule comme :

$$S_{\text{bâche}} + S_{\text{pieux}} + S_{\text{poste}} = 106.7 + 22,2 + 14.04 = 142.94 \text{ m}^2$$

Soit :

0,34 % du terrain concerné

POUR UN PROJET AGRICOLE REUSSI



LE PROJET AGRICOLE

L'EXPLOITATION AGRICOLE

Philippe Balança (exploitant)
Bovins

PROJET AGRIVOLTAÏQUE SUR MESURE

L'exploitant a sollicité EtherEnergy afin d'expérimenter l'agrivoltaïsme sur des terrains en culture. Ce projet aura pour but de limiter l'impact des aléas climatiques sur la pousse des prairies dans le sud de la France tout en permettant d'assurer un revenu stable à l'exploitant grâce à une rémunération complémentaire et fixe.

Un suivi agronomique sera mis en place afin de prouver le bénéfice agronomique apporté par les panneaux et, à minima, le maintien du rendement des terrains.

Le dimensionnement du parc a été défini avec l'exploitant agricole et permet le maintien de son travail.

CHAMP AGRIVOLTAÏQUE À STRUCTURES MOBILES





EtherEnergy

MERCI !

N'hésitez pas à nous contacter !

06 06 40 23 30

alexp@etherenergy.net

www.etherenergy.eu